Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215601717-20260121-20260103-DE

COMMUNE DE PLUHERLIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 21 janvier, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLUHERLIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur GALUDEC Jean-Pierre, Maire.

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 19
- Présents : 17
- Votants : 19
- Pouvoir : 2

PRÉSENTS : MM. GALUDEC Jean-Pierre, POSSÉMÉ Gildas, HAUROGNE Ludovic, Mmes BEGO Anne, GUILLET Isabelle, LOYER Roselyne, HOUEIX Marie-Thérèse, PINIER Marie-Pierre, MAGRE Brigitte, MM. FRÉOUX Jean-Paul, ONIMUS Rémy, MAGNEN Franck, HAENTJENS Vincent, LE PIOLET Benoît, Mmes GARCON Bénédicte, LUCAS Sabrina, JAGUT Nolwenn.

POUVOIRS : M. MADIOT Régis donne pouvoir à Mme LUCAS Sabrina. M. JACOB Romain donne pouvoir à M. Jean-Pierre GALUDEC.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme PINIER Marie-Pierre.

2026.01.03 : Finances : budget culturel : Comité des fêtes

Le comité des fêtes a pour mission d'animer la vie culturelle des Pluherlinois en fédérant 13 associations locales : gestion du matériel mutualisé et animations (fête de la musique, 2 fêtes au village, repas de Noël sont prévus pour l'année 2026).
Au regard des coûts des animations et de la sonorisation, le comité des fêtes demande une subvention de 1 400€ pour l'année 2026.

- Rappel 2025 : 1 100€

Sur proposition de la commission « finances », le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ATTRIBUE** une subvention au comité des fêtes de 1 400€.
- **DIT** que les crédits seront prévus au budget 2026.

Fait et délibéré en séance publique
les jours, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

Marie-Pierre PINIER
La secrétaire de séance

Jean-Pierre GALUDEC,
Le Maire

Jean-Pierre GALUDEC
Signature numérique de Jean-Pierre GALUDEC
Date : 2026.01.26 16:15:25 +01'00'